DLP 10-8-84391072

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

EDITION GRANDES CULTURES

Ministère de l'Agriculture
Service de la Protection des Végétaux
Chemin d'Artigues - 33150 CENON

Aquitaine
Dordogne-Gironde-Landes-Lot&Garonne-Pyrénées Atlantiques

Abonnement annuel : 115 F



BULLETIN TECHNIQUE "GRANDES CULTURES " N° 7 -
JEUDI 2 AOUT 1984 - N° 14 dans la série)

(56) 86.22.75

MAIS

Noctuelles défoliatrices

■ *Des infestations très localisées de chenilles arpenteuses vertes peuvent se manifester en Haute-Lande (Gironde-Landes) au cours de la deuxième décade d'août. Ces chenilles (Antographa gamma) s'attaquent préférentiellement aux panicules mâles et surtout aux soies des épis femelles, entravant la fécondation. Outre qu'elles se voient aisément, leur présence se détecte aussi par leurs déjections présentes sur feuilles et aux aisselles.*

■ *Leurs attaques précèdent de peu celles de la Cirphis (Mithymna unipuncta) dont les toutes jeunes chenilles se trouvent alors au pied des touffes de graminées : repousses de ray-grass, graminées estivales et chiendent. Ces chenilles de couleur jaune à gris brun, marquées par 3 lignes dorsales blanchâtres bordées de noir et de chaque côté d'une ligne latérale jaunâtre, qui s'enroulent à la manière des vers gris dès qu'on les dérange, s'attaquent d'abord à ces graminées qu'elles déchiquètent avant de monter dans le maïs. Leur taille varie de 2 à 3 cm pour les plus jeunes à 3 -3,5 cm au stade adulte.*

Dans le maïs elles s'attaquent à l'ensemble des feuilles, d'abord de nuit, avant de se réfugier aux aisselles des feuilles, dans les cornets, sous les spathes. Leurs déjections sont abondantes.

Dans une parcelle, une attaque massive peut détruire l'ensemble du feuillage en l'espace de 3 jours.

Les sites les plus exposés sont les bordures enherbées des champs et, surtout, les parcelles très enherbées, situées non loin de plans d'eau, irriguées en début d'été. Il s'agit souvent de champs de maïs-semence.

Les zones où peuvent se produire d'éventuelles attaques s'étendent sur l'ensemble de la Haute-Lande, le Tursan, la Chalosse, le Bassin de l'Adour, parfois les palus de Garonne, de la Gironde et de la Dordogne.

■ *Il est pratiquement impossible de prévoir à l'avance où ces chenilles apparaîtront car ces deux espèces de noctuelles sont migratrices. En revanche on sait que les graminées et la présence d'eau (plans d'eau, irrigation) attirent les papillons au moment de déposer leur ponte.*

Nous conseillons donc aux maïsiulteurs une certaine vigilence, notamment en zone enherbées. Si la présence de telles chenilles est détectée, contacter l'antenne du Service de la Protection des Végétaux du département :

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : A. GRAVAUD
Publication périodique
Inscription à la CPPAP n° 1859 AD
ISSN n°3132442530016
Régisseur d'Avances et de recettes
Direction départementale de l'Agriculture
CCP BORDEAUX 6702.46 X

- DORDOGNE : 16 (53) 57.12.73 à BERGERAC
- GIRONDE : 16 (56) 86.22.75 à CENON
- LANDES : 16 (58) 74.11.93 à DAX-OYRELUY
- LOT ET GARONNE : 16 (53) 47.20.50 à AGEN
- PYERENEES ATLANTIQUES : 16 (59) 02.79.33 à PAU

TOURNESOL

Dans certaines parcelles, il est possible d'observer des foyers, généralement restreints, de plantes se desséchant brutalement. Cela est du à l'attaque de Sclerotinia sclerotiorum, champignon parasite bloquant le passage de la sève dans la tige ; une ouverture de cette dernière permet, lorsque le pied est sec, de déceler la présence de sclérotes, petites billes noires assurant la conservation du parasite dans le sol.

En présence de tels foyers,, il convient d'exclure sur ces parcelles, la mise en culture pour les 8 campagnes à venir de plantes sensibles comme le colza, tournesol et fèverolles.